

Procès-verbal du Conseil de Faculté du 19 décembre 2019

Membres présents : Mme Marie-Emma BOURSIER – Mme Salomé CARRARETTO – Mme Marie-Blanche DEVAUX – M. Jean-Pascal DUMAS – M. Colin GUYON – Mme Mériem HAMLA – M. Patrick HASSENTEUFEL – Mme Fabienne JAULT – Mme Kathia KHELLADI – M. Stéphane MANSON – M. Franck MONNIER – Mme Wafa NABIL – Mme Édith TINJUS – Mme Nathalie WOLFF – Mme Clara XÉMARD –

Membres avec procuration :

Mme Christine BLANCHARD-MASI donne procuration à Mme Anne-Marie DOURY-DESTANG

M. Patrick JACOB donne procuration à M. Stéphane MANSON

M. Jean-Paul MARKUS donne procuration à Mme Clara XÉMARD

M. Terry OLSON donne procuration à Mme Marie-Emma BOURSIER

M. Olivier PLUEN donne procuration à M. Stéphane MANSON

Membres excusés : M. Loïc DABIEL – M. Bernard KEIME-ROBERT-HOUDIN – Mme Julie LECHAT – Mme Sofia MAZAZI

Membres invités : M. Emmanuel BLANCHARD – Mme Victoire LASBORDES de VIRVILLE – Mme Carole MARINHEIRO – Mme Véronique MOREAU – M. Jean-Luc PENOT – Mme Mélanie RAVET

Membres invités excusés : Mme Pascale BERTONI – Mme Mélanie CLÉMENT-FONTAINE – M. Thibaut FLEURY GRAFF – M. Christian MOUHANNA – Mme Sophie PETITRENAUD – M. Laurent WILLEMEZ

Madame le Doyen ouvre la séance à 10h05.

Madame le Doyen fait le tour des procurations et constate que le quorum est atteint.

Elle rend hommage à Monsieur José CABAÇOS qui faisait partie des membres élu du Conseil et le remercie de ce qu'il a fait pour la Faculté.

Elle accueille ensuite Madame Kathia KHELLADI qui succède à Monsieur José CABAÇOS et Monsieur Thibaut FLEURY GRAFF, membre invité, Directeur du département de droit public. Elle remercie aussi son prédécesseur Monsieur Jean-Baptiste DUCLERCQ.

1- Approbation du procès-verbal du Conseil de Faculté du 10 octobre 2019

Vote : à l'unanimité.

VOLET PÉDAGOGIQUE

Quelques mots de Madame le Doyen concernant le travail dans le prolongement de la loi ORE qui occupe Monsieur Franck MONNIER et l'équipe pédagogique depuis de nombreux mois. Ce travail consiste à mettre en forme l'approche par compétences dans les MC2C. Cette approche nous demande de présenter nos maquettes autour de grandes compétences, composées d'un certain nombre d'UE. Nous en sommes à la première étape dite « préliminaire » La seconde étape consistera à apprécier les compétences en faisant remonter les ECTS au niveau des blocs de compétence. Dans un second temps, les équipes pédagogiques devront travailler de manière très étroite, notamment pour la mise en œuvre des modalités d'examen.

2- Information sur les évolutions pédagogiques : MC2C, Approche par Compétences, module de santé

A titre d'information, la réforme relative à l'accès aux études de santé implique la création d'un module santé aux Facultés de médecine qui doivent à présent recruter 30% d'étudiants qui ne viennent pas de la nouvelle PASS. De manière globale, la Vice-Présidente à la formation estime qu'il faudrait ouvrir à 120 étudiants environ. Nous ne sommes pas encore informés du nombre d'étudiants de PASS qui eux devront suivre un module Droit et que nous devons accueillir (entre 20 et 60). Le point dur est la possibilité d'augmenter nos capacités d'accueil. Le Conseil sera informé dès que le Doyen aura cette information.

Madame le Doyen explique que les étudiants inscrits à la Faculté suivront 60 ECTS de l'une de nos licences (Droit / Science politique) + 10 ECTS de médecine. Il faudra par ailleurs proposer un module de 10 ECTS pour les étudiants inscrits en PASS qui choisiront le module Droit pour une éventuelle réorientation en deuxième année en droit.

Madame le Doyen donne la parole à Monsieur Franck MONNIER qui remercie l'équipe du GT licence avec laquelle il a beaucoup travaillé.

Il informe que les MC2C seront mises en œuvre en 3 ans : l'année prochaine les MC2C seront appliquées en L1 et les MCC en L2 et L3.

Il explique que nous avons tenu compte du travail du GT licence de l'an passé. L'équilibrage au niveau des matières de science politique et de droit a été revu dans les deux mentions de licence.

Pour les MC2C, il a fallu libérer 6 ECTS de nos maquettes car l'actuel PPE se transforme en PPEI et passe à 6 ECTS. L'université a aussi choisi d'ajouter une matière qui valorise la recherche. Les étudiants devront assister à 5 ou 6 conférences pour valider 3 ECTS.

Les matières de langues passent à 2 ETCS, pour les deux mentions, les groupes optionnels passent à 3 ECTS pour les matières de droit en science po et en science po dans la licence de droit.

3- Vote sur les MC2C de la Licence 1 Droit

Explications de Monsieur Franck MONNIER sur la licence 1. Pas de question.

Vote : à l'unanimité

4- Vote sur les MC2C de la Licence Droit 1 – mineure santé

Tous les étudiants devront suivre à distance un module santé de 10 ECTS.

Vote : à l'unanimité

5- Vote sur les MCC de la Licence 2 Droit

Vote : à l'unanimité

6- Vote sur les MC2C de la Licence 2 Droit

Vote : à l'unanimité

7- Vote sur les MCC de la Licence 3 Droit

Vote : à l'unanimité

8- Vote sur les MC2C de la Licence 1 Droit parcours Droit-anglais

Difficultés, les collègues de l'IECI voulaient passer en MC2C. pour la L1 et la L2.

Vote : à l'unanimité

9- Vote sur les MCC de la Licence 2 Droit parcours Droit-anglais

Vote : à l'unanimité

10- Vote sur les MC2C de la Licence 2 Droit parcours Droit-anglais

Le parcours est adossé à la licence Droit , nous avons dû transformer un bloc disciplinaire et le scinder en deux groupes d'options publiciste ou privatiste.

Vote : à l'unanimité

11- Vote sur les MCC de la Licence 3 Droit parcours Droit-anglais

Vote : à l'unanimité

12- Vote sur les MC2C de la Licence 1 Droit parcours Droit international

Vote : à l'unanimité

13- Vote sur les MCC de la Licence 2 Droit parcours Droit international

Vote : à l'unanimité

14- Vote sur les MC2C de la Licence 2 Droit parcours Droit international

Vote : à l'unanimité

15- Vote sur les MCC de la Licence 3 Droit parcours Droit international

Vote : à l'unanimité

16- Vote sur les MC2C de la Licence 1 Science politique

A l'identique de la Licence de Droit, une mineure santé sera ajoutée à la L1. Les matières de langues passent de 3 à 2 ECTS, Histoire du droit 2 ECTS à 1 ECTS.

Vote : à l'unanimité

17- Vote sur les MC2C de la Licence 1 Science politique – mineure santé

Vote : à l'unanimité

18- Vote sur les MCC de la Licence 2 Science politique

Vote : à l'unanimité

19- Vote sur les MC2C de la Licence 2 Science politique

Vote : à l'unanimité

20- Vote sur les MCC de la Licence 3 Science politique

Vote : à l'unanimité

21- Vote sur les MC2C du Master 1 Droit et Carrières publiques

Les heures de cas pratiques ont été redéployées.

Vote : à l'unanimité

**22- Vote sur les MCC du Master 2 Droit et Carrières judiciaires parcours
Concours judiciaires**

Madame le Doyen fait part des résultats de l'ENM : 4 étudiants du Master sont admis et nous nous en réjouissons. Elle félicite les collègues en charge de la formation.

Vote : à l'unanimité

**23- Vote sur les MCC du Master 2 Droit et Carrières publiques parcours
Concours administratifs**

Vote : à l'unanimité

24- Vote sur les MC2C du DAEU A

Elles n'ont pas changé et ont été formatées sous le modèle des MC2C.

Vote : à l'unanimité

25- Information sur les conseils de perfectionnement

A la suite de l'évaluation de l'HCERES qui avait pointé le flou des conditions et du déroulement de ces conseils, l'Université a demandé à ce que les PV de ces CP soient déposés sur Gedform. Les collègues ont été sollicités. Monsieur Emmanuel BLANCHARD souligne qu'il ne l'a pas été. Madame le Doyen transmettra les documents, pour le M1 droit, la composition du conseil de perfectionnement est fixée. Tout ceci sera transmis à la rentrée. Le Doyen intervient, sur le fait que les instances rigidifient ainsi les processus pédagogiques.

26- Information sur l'organisation de la sélection en Master 1

Tous les étudiants de L3 ont été réunis afin d'être informés des changements à venir. Il y a eu très peu de réaction ou de manifestation d'inquiétude. Des questions sur les modalités et critères de sélection uniquement. Ce sont les conseils de perfectionnement qui se réunissent à des dates fixées par les responsables et qui réfléchissent à ces modalités. Ce qui émerge ce sont a priori des prérequis qui seront indiqués aux étudiants afin de pouvoir accéder au sein de chaque mention à tel ou tel Master 2. Se dessine une forme de consensus. Les étudiants identifieront 1 ou 2 masters 2, de leur choix pour la poursuite d'étude dans la mention qui est de droit.

Il y avait un doute à la Conférence des Doyens de la survivance du régime dérogatoire. Madame Sandrine CLAVEL nous a informés ce jour qu'il n'y aurait plus de régime dérogatoire. Toutes les universités seront soumises au régime de sélection en Master 1 en 2020-2021.

Pour les étudiants qui sont déjà en M1, il y aura une dernière campagne de sélection cette année pour les M2.

Pour les capacités d'accueil, elles ont été renseignées par les collègues directeurs de masters dans l'application Sphinx. L'ensemble des collègues a fait remonter des capacités, l'idée étant de rester sur les capacités d'accueil des années précédentes.

Madame le Doyen rencontrera les étudiants de L2 et L3 à la rentrée, et la question de la sélection rend le Forum des masters du 30 janvier 2020 encore plus essentiel pour les étudiants.

Madame Fabienne JAULT prend la parole : elle se soucie sur la mention DIE, dans le cadre de Paris Saclay. Elle est consternée de la façon dont elle est traitée. Notamment des demandes restées sans réponse. Les formations et notamment le M1 de DIE ne changera pas pour cette année. Madame le Doyen recontextualise. La situation est difficile pour les trois universités, il y a des difficultés au sein de la mention. Des propositions ont été faites pour trouver une nouvelle architecture afin notamment d'obtenir une plus grande autonomie pour l'UVSQ avec la création d'un parcours de M1 propre à l'UVSQ et débouchant sur nos formations internes. Ces propositions ont été faites très récemment. Les instances de Saclay ont été saisies.

Madame Fabienne JAULT a peur que cette mention soit obérée alors qu'elle a une grande valeur au sein de la Faculté. Sur le fond, les Doyens constatent ces difficultés mais ont décidé de maintenir la maquette telle quelle pour cette rentrée afin de préparer durant l'année une offre de formation soutenable pour la rentrée 2021.

27- Information sur la réforme du LANSAD

Le Doyen informe sur la question de l'éclatement du LANSAD porté par l'IECI qui jusqu'à présent portait le programme et avait dans son schéma d'emploi des enseignants qui venaient donner des cours chez nous. L'IECI a souhaité mettre fin à ce système. Les choses se sont passées très rapidement et sont encore très floues. Pour l'heure, deux personnels PRAG sont donc inscrits dans notre schéma d'emploi : Madame Christiane MALAPLATE et le poste occupé auparavant par Madame Frédérique GRAVEL LE GOUGE (départ en retraite). Ceci va peser sur notre capacité à recruter notamment au niveau des BIATSS. Les besoins au regard du grand nombre d'heures de langue sont énormes et une demande de troisième poste est portée auprès de la présidence.

28- Information sur le partenariat avec HEC

Madame Le Doyen rappelle le cadre et la volonté de trouver enfin une contrepartie à l'accueil de l'équivalent de deux groupes de travaux dirigés d'étudiants de HEC qui valident une licence de Droit avec 48 ECTS. Après avoir rencontré les représentants d'HEC, Madame le Doyen a reçu une proposition tendant à l'ouverture de cinq places pour des étudiants de M2 dans des « certificat » qui comportent 100 heures de cours entre fin avril et mai. Une conférence téléphonique est prévue afin d'obtenir des éléments utiles sur les conditions de recrutement de nos étudiants et sur ces « diplômes ». Madame le Doyen donne la parole aux membres du Conseil afin de recueillir leur avis. Monsieur Stéphane MANSION prend la parole et dit que cela va dans le bon sens, il reste à voir comment ajuster les choses. Le résultat devient acceptable. Les collègues seront informés des suites de la réunion prévue.

29- Information sur l'accord-cadre avec l'Université de Guayaquil (Équateur)

Convention qui passe par la DRI entre PPS et l'UVSQ. Les représentants équatoriens ont été empêchés de venir en raison de mouvements sociaux dans leur pays et la signature a été reportée.

VOLET FINANCIER

30- Information sur l'arbitrage budgétaire

Madame le Doyen reviendra vers nous dès qu'elle aura les informations. Une alerte cependant sur l'enveloppe des heures complémentaires qui sera très certainement revue à la baisse

VOLET RESSOURCES HUMAINES

31- Information sur la campagne des emplois enseignants-chercheurs

A l'issue du dialogue de gestion et des échanges antérieurs, et de la demande présentée, il est attribué à la Faculté : 1 poste de MCF en Science politique et 2 postes de PR en droit privé, deux postes de MCF - postes obtenus du MESRI à la suite du bug Parcoursup- : un MCF en droit privé et un MCF en droit public.

32- Information sur la campagne des emplois BIATSS

Ouvertures de concours demandées et acceptées. Sur la base d'un « pot commun » à l'Université, 30 postes seront ouverts au concours.

VOLET INSTITUTIONNEL

33- Information sur l'UP Paris-Saclay

Création effective au 1^{er} janvier 2020. La convention d'association entre l'UVSQ et l'UP SACLAY a été présentée en novembre au cours d'une réunion avec le Président. Madame le Doyen appelle notre attention sur le fait que les élections sont repoussées à fin janvier. Des listes sont en cours d'organisation.

34- Information sur le contrat d'association avec l'UP Saclay

Idem

35- Information sur la préfiguration de l'École Gradué Droit

Les missions seront plus importantes que celles des Schools et surtout institutionnalisées. Pour l'heure, aucune précision n'est donnée relative aux moyens alloués, que ce soit humains ou financiers.

36- Information sur la préfiguration de l'École Gradué Sociologie et Science politique

Madame le Doyen donne la parole à Monsieur Patrick HASSENTEUFEL. Il constate qu'il semble que nous travaillons dans le même sens, une structuration en axes développement et territoire analyses des données, environnement et....

Le calendrier de la mise en place est légèrement décalé avec une création des GS plutôt en avril. Point important l'amélioration de la coordination de l'information.

37- Information sur les travaux de groupes de travail des Écoles graduées Droit et Sociologie et Science politique

Pour l'Ecole Gradué de Droit :

Réunion d'étape le 18 décembre : axes et objets de recherche. Une recension a été faite pour les 9 laboratoires. Il y a un nombre important de thématiques partagées.

Axes plus transversaux qui ont pour objet de montrer les possibilités de travailler avec les collègues de sciences dures. Tout reste très consensuel.

38- Information sur la création de nouvelles associations

Ce point a été porté à l'ordre du jour par Monsieur Olivier PLUEN, absent ce jour. Nous en parlerons lors d'un prochain conseil.

39- Information sur la Journée des métiers du 30 janvier 2020

Madame Carole MARINHEIRO donne quelques informations sur les exposants présents cette année ainsi que notre partenaire UGC.

40- Information sur le Forum des masters du 30 janvier 2020

41- Information sur le projet « Reconstitution du procès des médecins nazis de Nuremberg » mené conjointement par l'UFR Simone Veil – Santé et par la Faculté de droit et science politique

Madame le Doyen donne la parole à Madame Nathalie WOLFF sur ce projet très ambitieux.

A la suite de la reconstitution des débats sur la loi Veil à l'Assemblée nationale en juillet dernier, le Doyen de l'UFR Simone Veil - santé a proposé une collaboration autour d'une nouvelle reconstitution. La question est de se réinterroger sur les lois bioéthiques en général en partant du procès (plus de 10 000 pages de procès, donc ce ne sera pas une reconstitution complète). Madame Nathalie WOLFF évoque le projet de voyage, la visite du tribunal de Nuremberg et du camp de concentration de Dachau. Afin de mettre au point cet évènement qui aura lieu en juillet cette année, le service communication de l'Université a été sollicité. Des réunions auront lieu durant les mois qui viennent.

QUESTIONS DIVERSES

Madame le Doyen nous informera de la date de la prochaine AG.

Elle fait le point sur le glissement des emplois du temps du fait des annulations d'examens et remercie l'équipe qui a travaillé sur ce point.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Doyen lève la séance à 11h45